Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-212203632-20260629-DEL2026_05_05-DE

Trélévern
Commune Verte & Bleue

République Française
Département des Côtes d'Armor
Date de la convocation : Lundi 22 juin 2026

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal du lundi 29 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt-neuf juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de TRELEVERN, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la petite salle de la salle polyvalente, sous la présidence de Madame BERTINOTTI Dominique, maire.

Etaient présents : BERTINOTTI Dominique, SILVERT Julien, ADAM Dimitri, MEUNIER Martine, BROCKAERT Martine, FLEURY Bernard, LE BRIS Gaëlle, MECHLING Yohann, BEC Bernard, CARMILLAT Brigitte, ROUSSEAU Joseph.

Absents excusés :
ARNAUD-STROJNY Karine donne pouvoir à BROCKAERT Martine,
LE ROUX Denis donne pouvoir à SILVERT Julien.
QUEGUINER Yannick, GUILLOU Anne Hélène.

Secrétaire de séance : Gaëlle LE BRIS.

Membres en exercice	15
Membres présents	11
Nombre de procurations	2

DEL2026-05-05
Objet : Subvention 2026 à l'Amicale Laïque de Trélévern et Trévou-Tréguignec

Vu le code général des collectivités ;

Considérant la demande déposée en mairie par l'association AMICALE LAIQUE DE TRELEVERN ET TREVOU-TREGUIGNEC,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- **DECIDE** d'attribuer la somme de 500€ au l'Amicale Laïque Trélévern Trévou-Tréguignec.
- **DIT** que cette somme est inscrite au BP 2026 à l'article 65748.

Fait et délibéré à TRELEVERN, les jour, mois et an précités.
Pour extrait conforme au registre,
La Maire,
Dominique BERTINOTTI

MAIRIE DE TRELEVERN
COTES-D'ARMOR